

Avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires de 2026

Votre vote est important pour nous.

La présente circulaire de sollicitation de procurations (la « circulaire ») vise à vous aider à prendre des décisions éclairées sur les questions qui seront soumises à notre assemblée annuelle des actionnaires, laquelle se tiendra virtuellement le 1^{er} mai 2026 (avec toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report, l'« assemblée »). La circulaire vous indique également comment exercer votre droit de vote sur ces questions. Veuillez la lire très attentivement et exercer les droits de vote rattachés à vos actions.

Date et heure	Lieu
Vendredi 1^{er} mai 2026 à 8 h 30 (heure du Pacifique) 11 h 30 (heure de l'Est)	<ul style="list-style-type: none"> En personne, au Jardin TELUS, au 510, rue West Georgia, 5^e étage, Vancouver (Colombie-Britannique) À distance, assemblée virtuelle webdiffusée en direct accessible à aircanada.com/AGA

Objet de l'assemblée	Renseignements supplémentaires	Recommandations du Conseil
1. Présentation aux actionnaires de nos états financiers consolidés de 2025, accompagnés du rapport de l'auditeur	Voir Réception de nos états financiers	
2. Élection de 13 administrateurs pour un mandat prenant fin à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires	Voir Élection des administrateurs	Voter EN FAVEUR de chaque candidat
3. Nomination de notre auditeur	Voir Nomination de notre auditeur	Voter EN FAVEUR
4. Commentaires des actionnaires sur notre approche en matière de rémunération de la haute direction	Voir Vote consultatif sur la rémunération de notre haute direction	Voter EN FAVEUR
5. Augmentation du nombre d'actions réservées aux fins d'émission dans le cadre de notre régime d'intéressement à long terme	Voir Reconstitution de la réserve du régime d'intéressement à long terme	Voter EN FAVEUR
6. Ratification de notre régime de droits des actionnaires actuel	Voir Ratification de notre régime de droits des actionnaires	Voter EN FAVEUR
7. Considération de la proposition d'actionnaire n° 1 et se prononcer sur celle-ci, si elle est soumise au vote	Voir Propositions d'actionnaire	Voter CONTRE

Il pourra également être délibéré de toute autre question éventuelle dûment soumise à l'assemblée.

Date de clôture des registres et droit de vote Les actionnaires inscrits le 3 mars 2026 sont habiles à recevoir l'avis de convocation à notre assemblée annuelle des actionnaires et à y voter à l'égard des éléments susmentionnés et de toute autre question qui peut être dûment soumise à l'assemblée.
Voir [Exercice des droits de vote](#) pour obtenir des directives sur la manière de voter.

Nous fournissons les documents relatifs aux procurations et l'accès à notre circulaire par voie électronique au lieu d'envoyer des exemplaires imprimés par la poste à tous les actionnaires. Cela nous permet de réaliser des économies et de réduire notre impact sur l'environnement.

Nous envoyons par la poste ou mettons autrement à la disposition de chacun de nos actionnaires un avis de disponibilité sur Internet des documents relatifs aux procurations, qui contient des instructions sur la manière d'accéder à nos documents relatifs aux procurations et de voter en ligne.

Approbation de l'avis et de la circulaire

Le Conseil d'administration a approuvé le contenu et l'envoi de l'avis de convocation à l'assemblée et de la circulaire.

À moins d'indication contraire, y compris dans le *Message du président de notre Conseil et de notre président et chef de la direction*, les renseignements contenus dans la présente circulaire sont à jour au 19 mars 2026.

Le vice-président général, chef des Affaires juridiques et secrétaire général,



Marc Barbeau

Montréal (Québec)
Le 19 mars 2026

